

Malakoff, le 22 août 2017

**Décision n°2017-45 portant nomination de la directrice du centre de Bourges-Osmoy**

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,  
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** Mme Véronique MILLET est nommée directrice du centre de Bourges-Osmoy, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Art. 2** – La décision n° 33/2013 portant nomination d'un directeur de centre est abrogée.

**Art. 3** – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET